

COMMUNE DE SORAL



Rapport

**sur la vérification des comptes
de l'exercice 2023**



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2023
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE SORAL

Genève, le 29 avril 2024

Mesdames et Messieurs,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la COMMUNE DE SORAL comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de fonctionnement, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la COMMUNE DE SORAL, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Anthony Conte
Expert réviseur agréé

COMPTES ANNUELS 2023

Commune de Soral



Soral, le 22 avril 2024

1. MESSAGE DU MAIRE

Introduction : Les comptes annuels 2023 se bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de CHF 926'409.46.

Revenus : Les recettes sont supérieures de 11.29% ou CHF 396'429.80 par rapport au budget de CHF 3'512'148.

Les impôts des personnes physiques contribuent à hauteur de CHF 2'215'925.12, sur un total de recettes s'élevant à CHF 3'908'577.80. Les impôts sur les personnes morales se montent à CHF 320'825.15, de plus de CHF 61'878.15 par rapport au budget. Les correctifs d'imposition sur les années antérieures (PP et PM) s'élèvent à CHF 32'299.45.

Charges : Les charges sont quant à elles inférieures de CHF 340'113.66 par rapport au budget de CHF 3'322'282. Le total des charges s'élève à CHF 2'982'168.34.

Commune de Soral

BILAN		au 31.12.2022	au 31.12.2023
1	ACTIF	31 141 838.26	32 101 358.34
10	PATRIMOINE FINANCIER	28 857 310.26	29 876 000.33
100	Disponibilités et placements à court terme	7 388 211.89	8 198 269.59
101	Créances	717 934.59	754 312.06
104	Actifs de régularisation	159 972.73	281 631.63
107	Placements financiers	199 604.00	250 200.00
108	Immobilisations corporelles PF	20 281 239.00	20 281 239.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	110 348.05	110 348.05
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2 284 528.00	2 225 358.01
140	Immobilisations corporelles du PA	1 194 813.37	1 337 653.39
144	Prêts	266 494.66	250 494.66
145	Participations, capital social	415 770.00	415 770.00
146	Subventions d'investissements	407 449.97	221 439.96
2	PASSIF	31 141 838.26	32 101 358.34
20	CAPITAUX DE TIERS	7 596 201.55	7 629 312.17
200	Engagements courants	163 057.75	151 038.37
201	Engagements financiers à court terme	10 800.00	0.00
204	Passifs de régularisation	229 523.75	268 881.75
205	Provisions à court terme	365 072.00	399 044.00
206	Engagements financiers à long terme	6 717 400.00	6 700 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds	110 348.05	110 348.05
29	CAPITAL PROPRE	23 545 636.71	24 472 046.17
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	165 907.24	165 907.24
299	Excédent/découvert du bilan	23 379 729.47	24 306 138.93

Commune de Soral

Description	Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
Charges d'exploitation	2 377 524.77	2 691 282.00	2 414 780.99
30 Charges de personnel	614 571.70	795 140.00	685 168.95
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	905 369.39	1 115 565.00	1 027 226.43
33 Amortissements du patrimoine administratif	327 368.01	157 361.00	130 923.87
36 Charges de transfert	530 215.67	623 216.00	571 461.74
Revenus d'exploitation	2 706 859.16	2 794 914.00	3 095 666.60
40 Revenus fiscaux	2 435 668.40	2 509 303.00	2 539 397.77
42 Taxes	81 185.66	46 050.00	81 987.53
46 Revenus de transfert	190 005.10	239 561.00	474 281.30
Résultat d'exploitation	329 334.39	103 632.00	680 885.61
34 Charges financières	447 842.18	423 350.00	359 737.35
44 Revenus financiers	2 572 172.06	717 234.00	812 911.20
Résultat financier	2 124 329.88	293 884.00	453 173.85
RESULTAT OPERATIONNEL	2 453 664.27	397 516.00	1 134 059.46
38 Charges extraordinaires	0.00	207 650.00	207 650.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	-207 650.00	-207 650.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	2 453 664.27	189 866.00	926 409.46

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
F0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DES CHARGES	861 819.19	1 313 022.00	1 125 347.61
	TOTAL DES REVENUS	4 321.33	0.00	6 006.23
F01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
	TOTAL DES CHARGES	139 329.15	236 420.00	184 515.15
30	Charges de personnel	117 118.80	179 120.00	151 389.90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	22 210.35	57 300.00	33 125.25
F02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DES CHARGES	722 490.04	1 076 602.00	940 832.46
	TOTAL DES REVENUS	4 321.33	0.00	6 006.23
30	Charges de personnel	497 452.90	614 520.00	533 179.05
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	162 488.19	177 500.00	128 583.79
33	Amortissements du patrimoine administratif	40 763.78	45 812.00	40 763.78
36	Charges de transfert	21 785.17	31 120.00	30 655.84
38	Charges extraordinaires	0.00	207 650.00	207 650.00
42	Taxes	471.33	0.00	856.23
44	Revenus financiers	3 850.00	0.00	5 150.00
F1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL DES CHARGES	185 923.56	186 688.00	178 201.01
	TOTAL DES REVENUS	5 112.00	6 800.00	2 415.00
F14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL DES CHARGES	16 654.50	19 500.00	16 206.50
	TOTAL DES REVENUS	3 410.00	0.00	2 410.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	560.00	2 500.00	900.00
36	Charges de transfert	16 094.50	17 000.00	15 306.50
42	Taxes	3 410.00	0.00	2 410.00
F15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL DES CHARGES	134 742.46	149 738.00	144 093.41
	TOTAL DES REVENUS	1 702.00	6 800.00	5.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	56 140.46	86 120.00	80 564.41
33	Amortissements du patrimoine administratif	22 100.00	3 100.00	3 100.00
36	Charges de transfert	56 502.00	60 518.00	60 429.00
42	Taxes	1 702.00	0.00	5.00
46	Revenus de transfert	0.00	6 800.00	0.00
F16	DEFENSE			
	TOTAL DES CHARGES	34 526.60	17 450.00	17 901.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	19 586.35	1 000.00	728.20
36	Charges de transfert	14 940.25	16 450.00	17 172.90
F2	FORMATION			
	TOTAL DES CHARGES	102 806.63	322 100.00	180 372.22
	TOTAL DES REVENUS	0.00	0.00	4 385.00
F21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	102 806.63	322 100.00	180 372.22
	TOTAL DES REVENUS	0.00	0.00	4 385.00

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	60 615.63	243 100.00	124 124.92
36	Charges de transfert	42 191.00	79 000.00	56 247.30
42	Taxes	0.00	0.00	4 385.00
F3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DES CHARGES	132 488.87	224 544.00	166 047.38
	TOTAL DES REVENUS	12 982.40	11 000.00	11 564.00
F32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL DES CHARGES	23 259.07	60 700.00	50 706.47
	TOTAL DES REVENUS	1 223.40	0.00	564.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17 709.07	50 200.00	41 456.47
36	Charges de transfert	5 550.00	10 500.00	9 250.00
42	Taxes	1 223.40	0.00	564.00
F33	MEDIAS			
	TOTAL DES CHARGES	1 054.40	1 600.00	175.00
	TOTAL DES REVENUS	11 000.00	11 000.00	11 000.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 054.40	1 600.00	175.00
44	Revenus financiers	11 000.00	11 000.00	11 000.00
F34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DES CHARGES	108 175.40	162 244.00	115 165.91
	TOTAL DES REVENUS	759.00	0.00	0.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	62 095.65	85 300.00	61 115.20
33	Amortissements du patrimoine administratif	25 629.95	39 916.00	16 956.59
36	Charges de transfert	20 449.80	37 028.00	37 094.12
42	Taxes	759.00	0.00	0.00
F5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL DES CHARGES	224 161.29	245 054.00	239 484.65
	TOTAL DES REVENUS	43 191.25	37 500.00	53 439.80
F54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL DES CHARGES	184 290.49	203 323.00	198 218.25
	TOTAL DES REVENUS	43 191.25	37 500.00	53 439.80
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 216.89	2 000.00	0.00
36	Charges de transfert	183 073.60	201 323.00	198 218.25
42	Taxes	43 191.25	37 500.00	51 886.80
46	Revenus de transfert	0.00	0.00	1 553.00
F57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
	TOTAL DES CHARGES	27 290.00	30 731.00	31 813.40
30	Charges de personnel	0.00	1 500.00	600.00
36	Charges de transfert	27 290.00	29 231.00	31 213.40
F59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS			
	TOTAL DES CHARGES	12 580.80	11 000.00	9 453.00
36	Charges de transfert	12 580.80	11 000.00	9 453.00

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
F6	TRANSPORTS			
	TOTAL DES CHARGES	200 379.24	207 200.00	203 354.33
	TOTAL DES REVENUS	2 563.55	0.00	4 196.95
F61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DES CHARGES	191 199.24	192 650.00	195 149.33
	TOTAL DES REVENUS	2 563.55	0.00	4 196.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	133 006.24	134 350.00	135 385.83
33	Amortissements du patrimoine administratif	55 200.00	55 200.00	56 770.50
36	Charges de transfert	2 993.00	3 100.00	2 993.00
42	Taxes	0.00	0.00	128.80
46	Revenus de transfert	2 563.55	0.00	4 068.15
F62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL DES CHARGES	9 180.00	14 550.00	8 205.00
36	Charges de transfert	9 180.00	14 550.00	8 205.00
F7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	516 167.89	270 886.00	363 542.56
	TOTAL DES REVENUS	162 398.73	39 200.00	216 289.43
F71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL DES CHARGES	2 084.95	4 700.00	2 329.65
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 084.95	4 700.00	2 329.65
F72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL DES CHARGES	350 937.48	54 333.00	192 955.10
	TOTAL DES REVENUS	155 339.18	36 000.00	213 090.63
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	167 263.20	41 000.00	179 622.10
33	Amortissements du patrimoine administratif	183 674.28	13 333.00	13 333.00
46	Revenus de transfert	155 339.18	36 000.00	213 090.63
F73	GESTION DES DECHETS			
	TOTAL DES CHARGES	156 741.01	187 085.00	161 522.66
	TOTAL DES REVENUS	6 009.55	3 200.00	2 998.80
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	156 514.41	186 800.00	161 335.21
36	Charges de transfert	226.60	285.00	187.45
42	Taxes	6 009.55	3 200.00	2 998.80
F75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE			
	TOTAL DES CHARGES	1 306.55	1 818.00	1 281.70
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	188.55	700.00	163.70
36	Charges de transfert	1 118.00	1 118.00	1 118.00
F77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL DES CHARGES	4 559.40	7 950.00	5 453.45
	TOTAL DES REVENUS	1 050.00	0.00	200.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 559.40	7 950.00	5 453.45
42	Taxes	1 050.00	0.00	200.00

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
F79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	538.50	15 000.00	0.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	538.50	15 000.00	0.00
F8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL DES CHARGES	8 752.71	18 000.00	6 830.90
	TOTAL DES REVENUS	52 543.05	28 000.00	48 030.55
F81	AGRICULTURE			
	TOTAL DES CHARGES	8 752.71	18 000.00	6 830.90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	3 000.00	1 830.90
36	Charges de transfert	8 752.71	15 000.00	5 000.00
F87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE			
	TOTAL DES REVENUS	35 947.11	28 000.00	36 700.65
44	Revenus financiers	35 947.11	28 000.00	36 700.65
F89	AUTRES EXPLOITATIONS ARTISANALES			
	TOTAL DES REVENUS	16 595.94	0.00	11 329.90
42	Taxes	16 595.94	0.00	11 329.90
F9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL DES CHARGES	592 867.57	534 788.00	518 987.68
	TOTAL DES REVENUS	4 995 918.91	3 389 648.00	3 562 250.84
F91	IMPOTS			
	TOTAL DES CHARGES	103 864.85	85 000.00	135 593.06
	TOTAL DES REVENUS	2 469 943.96	2 526 891.00	2 568 588.14
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	37 537.15	15 000.00	70 332.35
36	Charges de transfert	66 327.70	70 000.00	65 260.71
40	Revenus fiscaux	2 435 668.40	2 509 303.00	2 539 397.77
42	Taxes	2 173.19	2 500.00	2 040.85
46	Revenus de transfert	32 102.37	15 088.00	27 149.52
F92	CONVENTIONS FISCALES			
	TOTAL DES CHARGES	21 920.54	25 993.00	23 657.27
36	Charges de transfert	21 920.54	25 993.00	23 657.27
F93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES			
	TOTAL DES CHARGES	19 240.00	0.00	0.00
	TOTAL DES REVENUS	0.00	181 673.00	228 420.00
36	Charges de transfert	19 240.00	0.00	0.00
46	Revenus de transfert	0.00	181 673.00	228 420.00
F96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			
	TOTAL DES CHARGES	447 842.18	423 795.00	359 737.35
	TOTAL DES REVENUS	2 525 974.95	681 084.00	765 242.70
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	445.00	0.00
34	Charges financières	447 842.18	423 350.00	359 737.35
42	Taxes	4 600.00	2 850.00	5 182.15
44	Revenus financiers	2 521 374.95	678 234.00	760 060.55
TOTAL GENERAL				
	TOTAL DES CHARGES	2 825 366.95	3 322 282.00	2 982 168.34
	TOTAL DES REVENUS	5 279 031.22	3 512 148.00	3 908 577.80
	EXCEDENT/DECOUVERT	-2 453 664.27	-189 866.00	-926 409.46

Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DEPENSES	277 643.52	35 800.00	35 800.00
50	Immobilisations corporelles	233 943.52	0.00	0.00
56	Subventions d'investissements propres	43 700.00	35 800.00	35 800.00
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL RECETTES	8 000.00	0.00	8 000.00
64	Remboursement de prêts	8 000.00	0.00	8 000.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DEPENSES	201 981.35	830 000.00	253 095.14
50	Immobilisations corporelles	201 981.35	830 000.00	253 095.14
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DEPENSES	201 000.00	0.00	0.00
55	Participations et capital social	1 000.00	0.00	0.00
56	Subventions d'investissements propres	200 000.00	0.00	0.00
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DEPENSES	0.00	500 000.00	20 668.75
	TOTAL RECETTES	8 000.00	0.00	8 000.00
50	Immobilisations corporelles	0.00	500 000.00	20 668.75
64	Remboursement de prêts	8 000.00	0.00	8 000.00
TOTAL GENERAL				
	TOTAL DEPENSES	680 624.87	1 365 800.00	309 563.89
	TOTAL RECETTES	16 000.00	0.00	16 000.00
	DIMINUTION/AUGMENTAT	664 624.87	1 365 800.00	293 563.89

Commune de Soral

Désignation trésorerie	2022	2023
Résultat total des comptes de résultats	2 453 664.27	926 409.46
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	333 304.68	352 733.88
- Augmentation / + diminution des créances	51 162.23	- 36 377.47
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 104 066.73	- 121 658.90
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	-1 731 920.80	- 50 596.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	- 24 666.75	- 12 019.38
+ Augmentation / - diminution des provisions	53 708.00	33 972.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	4 633.10	39 358.00
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	1 035 818.00	1 131 821.59
+ Subventions acquises	0.00	0.00
+ Remboursements des prêts et de participations	16 000.00	16 000.00
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	16 000.00	16 000.00
- Immobilisations corporelles	- 435 924.87	- 273 763.89
- Prêts et Participations	- 1 000.00	0.00
- Subventions d'investissements propres	- 243 600.00	- 35 800.00
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	- 680 524.87	- 309 563.89
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	- 664 524.87	- 293 563.89
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF (It)	0.00	0.00
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0.00	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	- 664 524.87	- 293 563.89
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-1 000 000.00	- 10 800.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 10 800.00	- 17 400.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	-1 010 800.00	- 28 200.00
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	- 639 506.87	810 057.70
Liquidités et placements à court terme au 01.01.20n	8 027 718.76	7 388 211.89
Liquidités et placements à court terme au 31.12.20n	7 388 211.89	8 198 269.59
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	- 639 506.87	810 057.70

Commune de Soral

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Soral reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département des institutions et du numérique.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la valeur de remplacement.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Commune de Soral

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000 doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

Commune de Soral

CAPITAL PROPRE		Solde au 31.12.2022	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2023
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	165 907.24	0.00	0.00	165 907.24
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	165 907.24	0.00	0.00	165 907.24
291	Fonds	0.00	0.00	0.00	0.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent / découvert de bilan	23 379 729.47	3 380 073.73	2 453 664.27	24 306 138.93
2990	Résultat annuel	2 453 664.27	926 409.46	2 453 664.27	926 409.46
2999	Résultats cumulés des années précédentes	20 926 065.20	2 453 664.27	0.00	23 379 729.47
29	TOTAL	23 545 636.71	3 380 073.73	2 453 664.27	24 472 046.17

La variation de la nature 29 dans sa globalité représente un montant de 926'409.46 F correspond à l'excédent de revenus ressortant du compte de résultat. Ce montant sera viré au compte 2999 à la date valeur du 1er janvier 2024.

Commune de Soral

	Provision pour risque d'estimation fiscale	Provision pour frais de perception dus sur reliquat	Provision impôt source
Solde au 31.12.2022	344'153 F	20'919 F	0 F
Constitution ou augmentations	32'056 F	1'916 F	0 F
Utilisations	0 F	0 F	0 F
Dissolution	0 F	0 F	0 F
Situation au 31.12.2023	376'209 F	22'835 F	0 F
Dont part de provision à court terme	376'209 F	22'835 F	0 F

Provision pour risque d'estimation fiscale

Cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations. A cet effet, une provision de 12% sur la production encore estimée des PP a été effectuée au 31.12.2023 soit CHF 376'209.-. Ce taux correspond au taux admis selon les critères de l'Etat de Genève.

Provision pour frais de perception dus sur reliquat

But de la provision : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont dus par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts. Dès lors, sur le reliquat fiscal restant en fin d'année (déduction faite de la provision) un montant de 3 % est dû à l'Etat de Genève.

Commune de Soral

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137 000 F.
dont détenu par la commune	4'192 actions(soit x actions sur 7 200 000 actions)	0.0039 %	2 actions
Valeur d'acquisition de la participation	461'160 F	39'000 F	500 F
Valeur comptable de la participation	632 120 F (dont 381'920 F au PA et 250'200 F au PF)	31'650 F	1'000 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs, Frais financiers, Dividendes reçus, Emprunts, Liquidités déposées, Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+ 176 millions de francs (2022)	+ 501.3 millions de francs (2022)	+ 2 009 F (1.7.21-30.6.22)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	30 034 millions de francs (2022) dont 1 984 millions de francs de capitaux propres.	4 272 millions de francs (2022) dont 2 534 millions de francs de capitaux propres.	1 847 685 F (06.2022) dont 1 472 290 F de capitaux propres.

Commune de Soral

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés
Total du capital	---	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	---	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+ 489 122 F (2022) sur un total de revenus de 5 282 320 F.	+ 4 168 984 F (2022) sur un total de revenus de 87 644 170 F.	+ 353 738 F (2022) sur un total de revenus de 10 042 973 F.	+ 450 F (2022) sur un total de revenus de 888 148 F.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	7 344 704 F (2022) dont 2 679 722 F de capital propre.	19 113 907 F (2022) dont 11 272 465 F de capital propre.	2 134 462 F (2022) dont 1 557 724 F de capital propre.	3 964 919 F (2022) dont 3 936 695 F de capital propre.

Tableau des garanties et des engagements conditionnels

Commune de Soral

	Cautionnement	Groupement SIS
Nom de l'entité bénéficiaire	Tennis Club de Soral	Groupement SIS
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Association	
Typologie du rapport juridique	Subvention annuelle et participation à l'entretien des courts	
Flux financiers de l'année (commune/entité)	En 2023, 13'780 F de subvention et 5'085.60 F pour l'entretien des courts	En 2023, 60'429 F
Prestations couvertes par la garantie	Cautionnement	
Montant de la garantie au 31.12.2023	300'000 F	
Date du vote du CM approuvant la garantie	n.d.	
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Cautionnement non appelé	

Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2023	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2023	Amortis. cumulés au 01.01.2023	Amortis. cumulés planifiés 2023	Amortis. Complémentaires 2023	Amortis. cumulés au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
29061	Parcelle no 2360 - Creux-de-Boisset	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29062	Parcelle 2361 - Route Lolliets	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29063	Parcelle 1832 - Chemin Ecoliers	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29064	Parcelle 1879	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29065	Parcelle 1881	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29066	Parcelle 1883	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29067	Parcelle 374	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29068	Parcelles 148-416-433-291-292	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29069	Parcelle no 2411 - Station SI	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29070	Parcelle 2488 - Route Lolliets	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29071	Parcelle no 2514 - Lolliets	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29072	Parcelle no 542 - Rte Rougemont	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29073	Carnotzet : Réfection partielle	C	24.03.2014	110 000.00			108 123.30		108 123.30	0.00	0.00	0.00	0.00	86 496.30	10 812.00		97 308.30	10 815.00
29074	Parcelle 2516 - Mairie	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29075	Parcelle no 2515 - Habitation poste	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29076	Parcelle 1849 - Mairie	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
29077	Mairie rénovation 2021	C	05.12.2022	299 660.00			299 517.77		299 517.77	0.00	0.00	0.00	0.00	29 951.78	29 951.78		59 903.56	239 614.21
29080	FIDU	C	09.11.2021	224 800.00			224 800.00	35 800.00	260 600.00	0.00	0.00	0.00	0.00	17 350.03	7 493.34	207 650.00	232 493.37	28 106.63
29080	FIDU 2023	EC	06.11.2023	35 500.00	35 500.00		0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00
150001	Mercedes Benz - Véhicule pompier d'occasion	C	14.05.2018	24 800.00			24 800.00		24 800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	15 500.00	3 100.00		18 600.00	6 200.00
150061	Pompiers Hangar coopérative Effeulles	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
162661	PC Aire-la-Ville	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	1.00
217010	Bâtiment scolaire Lou	EC	12.09.2022	990 000.00	487 298.91		249 605.95	253 095.14	502 701.09	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	502 701.09
217020	Projet "Au Coeur du Village" - étude hydrogéologique	EC	12.09.2022	110 000.00	110 000.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	0.00
218061	Restaurant scolaire: Transformation ancien bât.voirie	EC	09.01.2017 09.03.2020 12.09.2022	1 110 000.00	914 638.30		195 361.70	0.00	195 361.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	195 361.70
341032	Centre Sportif Laconnex (Group. intercom.)	C	07.03.2022	200 000.00			200 000.00		200 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 666.67		6 666.67	193 333.33
341061	Club de Tennis de Soral -Courts-Mur-Clôtures-Vestiaire-Local	C	21.06.2012 13.05.2013	232 212.71	1 000.00		231 212.71		231 212.71	0.00	0.00	0.00	0.00	231 212.71	0.00		231 212.71	0.00
341062	Tennis club de Soral -Stores: Remplacement	C	14.03.2014	50 000.00			51 672.35		51 672.35	0.00	0.00	0.00	0.00	49 700.00	1 972.35		51 672.35	0.00
342001	Place de jeux Parcelles n°10'287 - 10'288	C	14.05.2018	146 000.00			151 089.85		151 089.85	91 028.15	0.00	0.00	91 028.15	45 077.46	14 984.24		60 061.70	0.00
615002	Sécurité routière - analyse espace publics	EC	14.05.2018 06.12.2021	147 000.00	47 427.51		78 903.74	20 668.75	99 572.49	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	99 572.49
615061	Route Creux-de-Boisset - Nant-Fourches/Bois-de-By: Réfection	C	17.06.2002	1 200 000.00			1 230 000.00		1 230 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	998 500.00	48 000.00		1 046 500.00	183 500.00
619061	Voirie - Hangar coopérative Effeulles	C	16.06.2014	380 000.00			106 070.50		106 070.50	0.00	0.00	0.00	0.00	104 500.00	1 570.50		106 070.50	0.00

Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2023	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2023	Amortis. cumulés au 01.01.2023	Amortis. cumulés planifiés 2023	Amortis. Complémentaires 2023	Amortis. cumulés au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023	
619062	Construction d'un Hangar communal - Voirie	C	02.05.2001	460 000.00			411 826.25		411 826.25	0.00	0.00	0.00	0.00	411 826.25	0.00		411 826.25	0.00	
619063	Tracteur : Acquisition	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00	
619064	Balayeuse	C	20.01.2014	72 000.00			71 302.65		71 302.65	0.00	0.00	0.00	0.00	57 600.00	7 200.00		64 800.00	6 502.65	
720661	Collecteur - Rte Soral- Rougemont	C	20.10.1998	8 372 475.75			8 372 475.75		8 372 475.75	3 211 000.00	0.00	0.00	3 211 000.00	5 161 475.75	0.00		5 161 475.75	0.00	
720662	Collecteur Placet	C	01.01.2018*	0.00			1.00		1.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	1.00	
720663	Collecteur EP Ch. Effeuilles: Remplacement/assainissement	C	16.06.2014	400 000.00			376 636.80		376 636.80	163 272.55	0.00	0.00	163 272.55	106 664.00	13 333.00		119 997.00	93 367.25	
Total général (hors nature N144-145)				14 564 448.46	1 595 864.72		12 383 418.32	309 563.89	12 692 982.21	3 465 300.70	0.00	0.00	3 465 300.70	7 315 854.28	145 083.88	207 650.00	7 668 588.16	1 559 093.35	
Total Nature N144							266 494.66	16 000.00-	16 000.00-									250 494.66	
Total Nature N145							415 770.00	0.00	415 770.00										415 770.00

Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2023	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Recettes de l'année	Transfert au PF	Total des recettes au 31.12.2023	Amortis. cumulés au 01.01.2023	Amortis. cumulés planifiés 2023	Amortis. cumulés au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
29080	FIDU 2023	EC	06.11.2023	35 500.00	35 500.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
217010	Bâtiment scolaire Lou	EC	12.09.2022	990 000.00	487 298.91		249 605.95	253 095.14	502 701.09	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	502 701.09
217020	Projet "Au Coeur du Village" - étude hydrogéologique	EC	12.09.2022	110 000.00	110 000.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
218061	Restaurant scolaire: Transformation ancien bât.voirie	EC	09.01.2017 09.03.2020 12.09.2022	1 110 000.00	914 638.30		195 361.70	0.00	195 361.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	195 361.70
615002	Sécurité routière - analyse espace publics	EC	14.05.2018 06.12.2021	147 000.00	47 427.51		78 903.74	20 668.75	99 572.49	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	99 572.49
Total général (investissements en cours)				2 392 500.00	1 594 864.72		523 871.39	273 763.89	797 635.28	3 465 300.70	0.00	0.00	3 465 300.70	0.00	0.00	0.00	797 635.28

Commune de Soral

No du bien	Objet	Statut du crédit	Date de la délib.	Crédit brut voté	Economie/ (Dépassement) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Dépenses brutes totales au 01.01.2023	Dépenses de l'année	Dépenses brutes totales au 31.12.2023	Total des recettes brutes au 01.01.2023	Total des recettes au 31.12.2023	Amortis. cumulés au 01.01.2023	Amortis. cumulés planifiés 2023	Amortis. complémentaires	Amortis. cumulés au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
29080	FIDU	T	07.11.2022	35 800.00			224 800.00	35 800.00	260 600.00	0.00	0.00	17 350.03	7 493.34	207 650.00	232 493.37	28 106.63
Total général des investissements terminés				35 800.00	0.00		224 800.00	35 800.00	260 600.00	0.00	0.00	17 350.03	7 493.34		24 843.37	28 106.63

Commune de Soral

No du bien	Objet	Date de la délib.	Crédit brut voté	Dépassement/ (économie) sur le crédit	Explications sur le dépassement	Valeur des immobilisations au 01.01.2023	Recettes de l'année	Valeur des immobilisations au 31.12.2023	Valeur comptable nette au 31.12.2023
963003	Immeuble rte de Soral 300 PF	01.01.2023	9 400 000.00	0.00		9 400 000.00	0.00	9 400 000.00	9 400 000.00
963061	Imm. école 7-9 - rte Lolliets PA	01.01.2023	2 133 000.00	0.00		2 133 000.00	0.00	2 133 000.00	2 133 000.00
963062	Imm. PC Chavannes 4-6	01.01.2023	6 605 000.00	0.00		6 605 000.00	0.00	6 605 000.00	6 605 000.00
963065	Parcelle N°2466 - Rte Soral (125.800m2)	01.01.2023	1 058 000.00	0.00		1 058 000.00	0.00	1 058 000.00	1 058 000.00
963066	Parcelle N°10132 - Rte Soral (646m2)	01.01.2023	128 310.00	0.00		128 310.00	0.00	128 310.00	128 310.00
963068	Parcelle N°210 - Rte Laconnex (177m2)	01.01.2023	1 432.00	0.00		1 432.00	0.00	1 432.00	1 432.00
963069	Parcelle N°1555 - Rte Soral (3.498m2)	01.01.2023	50 940.00	0.00		50 940.00	0.00	50 940.00	50 940.00
963071	Parcelle N°1558 - Rte Coteau (4.155m2)	01.01.2023	82 350.00	0.00		82 350.00	0.00	82 350.00	82 350.00
963072	Parcelle N°1560 - Rte Coteau (2.160m2)	01.01.2023	33 315.00	0.00		33 315.00	0.00	33 315.00	33 315.00
963073	Parcelle N°1745 - Rte Coteau (30m2)	01.01.2023	312 000.00	0.00		312 000.00	0.00	312 000.00	312 000.00
963074	Parcelle N°243 Bernex (56.048m2)	01.01.2023	454 920.00	0.00		454 920.00	0.00	454 920.00	454 920.00
963080	Parcelle Bernard Fontaine	01.01.2023	16 472.00	0.00		16 472.00	0.00	16 472.00	16 472.00
963083	Parcelle les Bois Boirs	01.01.2023	5 500.00	0.00		5 500.00	0.00	5 500.00	5 500.00
Total général			20 281 239.00	0.00	0.00	20 281 239.00	0.00	20 281 239.00	20 281 239.00

Crédits d'engagements ouverts

Commune de Soral

Explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés.

Néant

Commune de Soral

15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposé à un fort risque de crédit dans le mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 85 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

Commune de Soral

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes, respectivement en ATF renouvelables.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne a été mis en place par la commune. Les huit processus principaux sont :

- Achats
- Débiteurs
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture
- Subventions
- Charges salariales
- Taxe professionnelle communale

Ils sont mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

c. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrats de leasings.

Commune de Soral

Degré d'autofinancement

2019	2020	2021	2022	2023
1,160.71	830.80	618.69	419.34	435.73

Valeurs indicatives

Plus grand que 100 : Haute conjoncture

Plus grand que 80 : Cas normal

Plus petit que 80 : Récession

Définition

Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.

Remarque

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens.

Dette brute par rapport aux revenus

2019	2020	2021	2022	2023
255.77	226.12	244.82	130.54	175.28

Valeurs indicatives

Plus grand que 200 : Critique

Plus grand que 150 : Mauvais

Plus grand que 100 : Moyen

Plus grand que 50 : Bon

Plus petit que 50 : Très bon

Définition

La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.

Remarque

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Dette nette en francs par habitant

2019	2020	2021	2022	2023
-17,674.35	-18,450,87	-19,669.75	22,032.24-	23,319.38-

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net

Plus petit que 1000 : Endettement faible

Plus petit que 2500 : Endettement moyen

Plus petit que 5000 : Endettement important

Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important

Définition

Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.

Remarque

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Cette valeur négative représente une situation de patrimoine net, les actifs du PF étant supérieurs aux engagements envers les tiers.

Commune de Soral

Part des charges d'intérêts nets

2019	2020	2021	2022	2023
3.95	3.61	4.18	2.43	1.79

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 4 : Bon

Plus grand que 4 : Suffisant

Plus grand que 9 : Mauvais

Définition

La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.

Remarque

La part des charges d'intérêts exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre budgétaire est élevée.

Proportion des investissements

2019	2020	2021	2022	2023
5.84	6.33	10.11	22.43	10.79

Valeurs indicatives

Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible

Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen

Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé

Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé

Définition

La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.

Remarque

La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

Part du service de la dette

2019	2020	2021	2022	2023
14.69	12.61	13.77	8.89	5.62

Valeurs indicatives

Plus petit que 5 : Charge faible

Plus petit que 15 : Charge acceptable

Plus grand ou égal à 15 : Charge forte

Définition

La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.

Remarque

Ce ratio donne des informations quant au fait de savoir dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manœuvre budgétaire qui s'amenuise.

Commune de Soral

Taux d'autofinancement

2019	2020	2021	2022	2023
38.28	39.32	41.65	52.80	32.73

Valeurs indicatives

Plus grand ou égal à 20 : Bon
 Plus grand ou égal à 10 : Moyen
 Plus petit ou égal à 10 : Mauvais

Définition

Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.

Remarque

Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.

Taux endettement net

2019	2020	2021	2022	2023
-781.01	-703.74	-865.75	872.91-	876.06-

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 100 : Bon
 Plus petit ou égal à 150 : Suffisant
 Plus grand que 150 : Mauvais

Définition

Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.

Remarque

Le taux d'endettement net indique quelle proportion des revenus fiscaux, respectivement combien de tranches annuelles seraient nécessaires afin de rembourser la dette nette.

Commune de Soral

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart	Commentaires
16	DEFENSE	36	Charges de transfert	16 450.00	17 172.90	722.90-	Participation aux frais de fonctionnement du centre intercommunal PC
34	SPORTS ET LOISIRS	36	Charges de transfert	37 028.00	37 094.12	66.12-	Subvention FC Laconnex aurait du être payée en 2024 (saison 2023-2024)
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	36	Charges de transfert	29 231.00	31 213.40	1 982.40-	Début de la collaboration avec Pro Senectute
61	CIRCULATION ROUTIERE	33	Amortissements du patrimoine administratif	55 200.00	56 770.50	1 570.50-	Fin amortissement hangar des Efeuilles
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	41 000.00	179 622.10	138 622.10-	Travaux sur les canalisations - Intégralement pris en charge par le FIA
91	IMPOTS	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15 000.00	70 332.35	55 332.35-	Provision fiscale
						TOTAL	198 296.37-